



**Me BERNASCONI, Avocat associé de
la SELARL BERNASCONI ROZET MONNET-SUETY
FOREST de BOYSSON**
à BOURG EN BRESSE, 9 Avenue Alsace Lorraine

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

D'UNE MAISON D'HABITATION Sise à PEYRIEU (01300) 49 Impasse du Puits

Une maison d'habitation et grange attenante, cadastrée :
Section A Numéro 41 Lieudit "41 Impasse du Puits" pour 01a 12ca
Section A Numéro 42 Lieudit "Chene" pour 01a 45ca
L'accès aux parcelles s'effectue par une impasse située au versant Sud
des parcelles cadastrées Section A numéros 39 et 40, et le long de la parcelle
Section A numéro 74.

Maison de village rénovée il y a 6 ans. Mitoyenne de part en part. Une partie
de la toiture a été rénovée.

Terrain au Nord accessible depuis la parcelle N°43.

Surface habitable : 123,57 m². Chauffage électrique.

Rez-de-chaussée : cuisine, séjour, chambre 1, salle de bains et WC.

Etage : mezzanine, 3 chambres, salle de bains/WC.

Fosse septique commune avec la propriété mitoyenne.

**SUR LA MISE à PRIX DE : 70.000 €
outre charges**

ADJUDICATION le MARDI 19 JANVIER 2021 à 14 HEURES
à l'audience des criées du Juge de l'Exécution immobilier
du Tribunal Judiciaire de BOURG EN BRESSE
AU PALAIS DE JUSTICE
32 Avenue Alsace Lorraine 01000 BOURG EN BRESSE

**Visite effectuée par Me BURINE, huissier de justice, le MERCREDI 6
JANVIER 2021 de 14 heures à 15 heures.**

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser au Greffe du
Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BOURG EN BRESSE où il a été
déposé ou au cabinet de la SELARL BERNASCONI ROZET MONNET SUETY
FOREST de BOYSSON. On ne peut miser que par l'intermédiaire d'un avocat
du barreau de l'AIN.

Une consignation pour enchérir est obligatoire par chèque de banque à
l'ordre du Bâtonnier de l'Ordre des Avocats du Barreau de l'Ain, de 10% du
montant de la mise à prix.

Pour extrait,
Me BERNASCONI, Avocat associé de la SELARL BERNASCONI ROZET
MONNET-SUETY FOREST de BOYSSON

CA 50339 10/12/20